



Commune de Cartigny

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JUIN 2013

PROCES-VERBAL

Présent-e-s :	J.-M. Schornoz, président F. Bosshard Dériaz, P.-Y. Christen, J. Cocquio, Y. Cogne, I. Dubouloz, F. George, S. Gisler, L. Loeffel, S. Moget, P.-A. Pignat, N. Pontinelli,
Excusé:	H. Duriaux,
Assistent :	C. Zach, maire D. Bolle de Paoli I. Walthert, adjointe S. Lörtscher, secrétaire
Procès-verbal :	C. Fournier

Le Président, M. Schornoz, ouvre la séance en excusant l'absence annoncée de M. Duriaux.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 13 mai 2013

Le procès-verbal du 13 mai 2013 est adopté à l'unanimité des membres présents du Conseil municipal, soit par 9 oui et 2 abstentions.

2. Communications du bureau du Conseil municipal

- Le président annonce que Mme Fournier termine aujourd'hui son mandat de procès-verbaliste pour la Commune de Cartigny, en raison d'une surcharge de travail. Le Conseil municipal la remercie vivement pour sa disponibilité et lui souhaite une bonne continuation. Le président présente Mme Nicole Caillat, habitante de Satigny, qui a été engagée pour la remplacer. Le CM lui souhaite la bienvenue.

3. Communications et propositions du maire et des adjointes

Communications de Mme Bolle de Paoli :

- Les communes de la Champagne ont décidé de constituer un groupe de travail dédié à la sécurité (cambriolages, tags et autres déprédations). Une première séance dudit groupe fût l'occasion d'un tour de table pour savoir quelles actions étaient développées dans les communes. Une nouvelle séance aura lieu en septembre, avec le soutien de la Commune de Bernex et de la Cheffe de poste des ASM de Bernex qui va évaluer le périmètre (kilométrage) et le coût induit d'une possible collaboration avec les communes de la Champagne. Une commission « sécurité » pourrait éventuellement être constituée pour traiter de cet objet. Mme Bolle de Paoli reviendra vers le CM pour présenter le fruit du travail du groupe précité.

Les CM de la Champagne se prononceront in fine sur les actions à mettre en œuvre, dans les limites de leurs moyens et compétences, pour rassurer leurs populations et préserver la sécurité.

- S'agissant de l'éventuelle fusion des pompiers, les compagnies de sapeurs-pompiers de Cartigny et d'Aire-la-Ville se sont retrouvées à l'occasion d'une séance durant laquelle M. Gisler (Inspecteur cantonal du Feu) a fait sa présentation, suivie d'un temps pour les questions. Force a été de constater que les pompiers de Cartigny ne sont pas forcément encore prêts et acquis à cette fusion et qu'il fallait leur laisser du temps. Les magistrats respectifs des deux communes n'entendent rien imposer. L'idée vise à créer un groupe de travail entre les exécutifs en charge de la sécurité feu et quelques pompiers volontaires des deux communes afin de voir comment avancer concrètement dans ce dossier. Les membres du CM seront informés de l'avancée de ce projet.
- Groupe de pilotage FASe : une séance a eu lieu jeudi dernier, 13 juin 2013, concernant le bilan de la convention de collaboration tripartite. Tout se passe bien avec les jeunes de Cartigny qui ne font plus l'objet de plaintes de voisinage. Le secrétaire général de la FASe a demandé des nouvelles concernant le Cartiglobe et le Beerpong. Mme Bolle de Paoli a expliqué toute la procédure mise en place pour l'organisation de ces manifestations et leur avenir, à savoir qu'une discussion avait eu lieu en CM, suivie d'une rencontre entre la commission sociale et les jeunes organisateurs. Elle a précisé que l'intitulé du Beerpong avait été modifié en Cartipong et les règles du jeu précisées dans un tout ménage. La FASe est très satisfaite de cette avancée. Mme Bolle de Paoli s'est faite l'écho de la décision du CM, visant à ce que la FEGPA soit présente tout au long du Cartiglobe. Cette séance du 13 juin fût aussi l'occasion d'une présentation de la FEGPA sur les activités menées en matière de prévention. Mme Fehlmann était enchantée que le CM exige la présence de la FEGPA lors de la fête. Elle a toutefois souligné que cette présence constituait une vitrine et qu'un travail de fond devait être consenti en amont, entre les communes de la Champagne, peut-être sous forme d'une convention ou d'un règlement commun à signer pour toutes les soirées. Ce document sera rédigé et présenté en commission sociale et en commission des fêtes, ce qui permettra aux commissaires de se positionner. Il ne sera pas unilatéral et intégrera les particularités des communes. Une séance sera convoquée en septembre pour présenter ce document.
- Mme Bolle de Paoli rappelle que les jeunes du local tenaient habituellement, dans le cadre des promotions, un stand de crêpes fort apprécié des enfants. Cette année malheureusement la jeunesse a fixé sa sortie annuelle d'un weekend à cette date et ils seront donc absents. La relève sera assurée par des jeunes de 15 ans qui sont disposés à apporter leur soutien. Une proposition a été faite au personnel de la mairie et au comptable, Patric Hess, pour les soutenir complétés par quelques volontaires du CM. Tous les bénéfices seront reversés au Burkina Faso ou à d'autres projets.
- L'École de Cartigny fête ses 20 ans cette année. Lors de la cérémonie des promotions, les enfants vont interpréter un chant sur ce thème qu'ils ont imaginé. Une petite fête aura lieu le vendredi 27 septembre dès midi entre les élèves et les enseignants avec un pique-nique, suivi d'un apéritif dès 18h00 avec les parents et les habitants. L'exécutif propose que l'apéritif soit offert par la commune et qu'il se tienne dans le préau de l'école. Il fera office également de vernissage de l'exposition mise en place par l'école. Il sera suivi d'un pique-nique canadien, avec possibilités de grillades, ouvert à toute la population de la commune. Ce dernier serait annulé en cas de pluie. Les enseignants auront les quatre premières semaines d'école pour organiser cette fête.

Communications de Mme Walthert :

- Le tournoi de foot des élus du canton s'est déroulé le 9 juin dernier. L'équipe de Cartigny s'est retrouvée en finale contre la Ville de Genève. Des remerciements sont adressés aux joueurs, à l'équipe de la cuisine, aux dames paysanne pour les pâtisseries et aux autres membres du CM et de la mairie qui sont venus aider tout au long de la journée.
- Concernant la reprise de l'épicerie, suite au départ annoncé par Mme et M. Staub au 31 octobre, une annonce est parue dans la Tribune de Genève pour retrouver un gérant. Le délai de retour des dossiers à la mairie a été fixé au 30 juin. Un point de situation sera effectué au CM du 16 septembre.
- Pour rappel, la commission des bâtiments et des finances se réunit demain, 18 juin, à 20 heures.
- Mérite sportif : une lettre circule parmi l'assemblée pour féliciter l'équipe de basket les Lions de Genève, et en particulier Jérémy Jaunin, devenue Championne suisse lors de la finale au Grand-Saconnex le 31 mai dernier. Plusieurs photos ont été posées sur le site internet de la commune. Ce dernier devient de plus en plus vivant et les membres du CM sont invités à le consulter et à proposer des articles, photos, etc.
- La commune ayant déjà eu l'honneur maintes fois de fêter ou de féliciter des sportifs de haut niveau, il serait intéressant que la commission culture, sport et loisir se penche sur un projet de mérite sportif annuel pour récompenser un sportif en particulier. Elle en soutient déjà quelques-uns tout au long de l'année mais cela serait l'occasion d'un distinguer un en particulier. Ce point sera évoqué en prochaine commission.
- Commission culture, loisirs et sports : une réunion avait eu lieu en février avec toutes et tous les président-e-s des associations pour leur présenter un projet d'association faîtière. Après discussion, les personnes présentes avaient de la peine à imaginer une collaboration en faîtière sans projet particulier. Ainsi, un petit groupe a poursuivi la réflexion depuis pour réfléchir à quelques événements à organiser en faîtière en 2014-2015. Un point de situation sera effectué en septembre en commission culture, loisirs et sports.

Communications de Mme Zach :

- Projet de gravières : une séance de la commission agriculture aura lieu le 24 juin prochain, dès 19h00, en présence d'un collaborateur direct de M. Fritschi du DU, ce dernier étant en vacances. Les autres membres du CM intéressés peuvent se joindre à cette séance.
- Renaturation du site de la gravière à la Petite-Grave : une réunion sera fixée en septembre avec la commission agriculture pour évoquer le projet de Pro Natura.
- Fontaine devant l'Ecole : il avait été décidé il y a des années de cela de remplir cette fontaine - très abîmée - de terre et d'y mettre des plantations. Les années passées, il est apparu que les plantations dans ces bacs ne sont pas idéales. La fontaine retrouvera donc son usage et sera à nouveau remplie d'eau pour un montant de Fr. 5'000.- non budgété, qui présupposera un dépassement à prévoir.
- Le site Internet est alimenté régulièrement et intègre des informations relatives aux manifestations à venir. Il est intéressant de le visiter, de manière plus approfondie. Les membres du CM sont invités à formuler leurs remarques en vue d'améliorer ce site.
- CABG : M. Jaunin qui nous rejoindra en cours de séance pourra faire un point de situation notamment en vue de la séance du 18 juin avec les habitants de La Petite-Grave pour le projet d'extension du chauffage à bois au hameau.

- M. Gardi et Mme Bill sont toujours en arrêt maladie. M. Hugo Schupbach a été engagé pour assurer un minimum de suppléance et d'aide à M. Michel. Il a déjà effectué des remplacements à Cartigny, il vient trois jours par semaine depuis le 10 juin et assurera en sus l'encadrement des jeunes durant l'été.

Mme Bolle de Paoli ajoute qu'un jeune de Cap Emploi sera présent durant le mois de juillet et encadré par M. Michel.

Le président tient à remercier également les membres de l'exécutif, Mme Lörtscher et M. Hess pour l'aide apportée lors du tournoi de foot des élus ainsi que les dames paysannes de la commune pour les magnifiques desserts produits. Ses remerciements s'adressent aussi à M. Cornelius Spaeter qui a travaillé en cuisine avec M. Pierre-Alain Pignat et M. François George à la caisse. Merci aussi à tous les conseillers municipaux qui ont collaboré à cette manifestation qui a reçu un très bon écho.

4. Communications du président de CABC SA, M. François Jaunin

M. Jaunin rappelle qu'il arrive au bout de l'étude pour terminer le déploiement du réseau en direction de La Petite-Grave, projet entrepris il y a quelques mois sur la base de l'étude réalisée il y a 1 an et demi lors de l'installation des tuyaux à la Petite-Grave. L'ingénieur mandaté fera une mise en soumission pour disposer de prix définitifs et précis.

Le montant articulé à ce stade s'élève à environ Fr. 1'250'000.- pour terminer le raccordement entre Cartigny et La Petite-Grave (raccordement entre la piste cyclable à la sortie du La Petite Grave et la chaufferie puisque les tuyaux ont déjà été posés dans le hameau). Une séance aura lieu demain, 18 juin, à 18h30 à La Petite-Grave avec tous les preneurs et propriétaires du hameau. L'idéal consisterait à commencer ces travaux à la fin juillet au plus tard. Une demande de subvention de Fr. 45'000.- a d'ores et déjà été acceptée par l'OCEN.

Une séance a été fixée avec M. Maudet le 3 juillet prochain d'une part pour qu'il puisse visiter la chaufferie et, d'autre part, pour exposer à nouveau l'historique des demandes de subventions, demandes toujours en attente et sans réponses claires du département. Une subvention extraordinaire a été demandée par CABC pour terminer l'extension à La Petite Grave.

Une option de suppression de près de 400 mètres de travaux en piquant le raccordement sur le carrefour chemin des Journaliers/route de Cartigny. Sous réserve que les extensions soient suffisantes, l'on pourrait faire ces travaux à coûts nettement réduits.

Le président de CABC souhaiterait que le CM vote ce soir sur l'emprunt à consentir pour réaliser ces travaux, sous réserve d'une mise en œuvre relativement rapide. Au niveau du financement, les taux d'intérêts sont encore très bas (moins d'1% à 5 ans et un peu plus d'1% à 10 ans). Reste à trouver la meilleure formule pour que le prix reste le plus linéaire possible. L'objectif vise bien évidemment à brancher un maximum de preneurs et répartir le coût de la part fixe sur un plus grand nombre de preneurs.

Des discussions sont en cours concernant les tonnes de CO² économisées. La subvention de la Confédération (OFEN) est aujourd'hui de 80 francs la tonne. Le contrat arrivant à échéance cette année, CABC est dans l'attente d'une confirmation de l'OFEN pour une reconduction de 3 ou 5 ans mais à un prix réduit à 50 ou 40F la tonne. Les SIG qui seraient également intéressés à racheter les tonnes de CO² économisées par CABC pendant les dix prochaines années à hauteur de 35 francs la tonne.

Mme Walthert précise que tous les éléments exposés ce soir ont été discutés et votés en Conseil d'administration à la fin mai.

Le président demande ce qu'il en est de la subvention du SIACG pour profiter des fouilles pour faire passer la fibre optique ?

M. Jaunin répond que le SIACG avait prévu entre Fr. 50'000.- et Fr. 75'000.-. Lorsque les SIG ont créé le Vitale Vert et Bleu, ils ont constitué un fonds, sur lequel restent à ce jour Fr. 600'000.-, que les SIG ont décidé de placer sur le fonds des collectivités communales, à répartir entre toutes les communes selon un critère de taille des communes, non pas selon des projets proposés. Le Conseil d'Etat a décidé que ce fonds serait attribué à toutes les communes et en fonction des projets, mais ce doit être encore entériné par l'ACG. Une grosse partie des Fr. 600'000.- pourrait donc être attribuée au projet de chauffage à distance à Cartigny.

Mme Zach relève que de nouveaux preneurs sont intéressés à profiter du chauffage à bois qui s'étendra à La Petite Grave.

M. Jaunin explique que cette année est particulièrement propice. Il y a effectivement beaucoup de demandes, de gens qui sont prêts à se lancer dans des travaux de rénovation de maison ces douze prochains mois. Plus le réseau sera grand et plus le rendement des chaudières sera performant.

Mme Walthert ajoute que le chantier sera suivi de manière très régulière et proche.

M. Jaunin confirme qu'il sera régulièrement présent sur le chantier pour éviter au maximum les dépassements de budget . Le point d'ancrage se situera à la sortie du chemin de la Bergerie.

Le Président suggère au CM de se prononcer sur cet emprunt à cautionner par la commune.

M. Cogne précise qu'il s'agit de voter une forme de délibération qui vise à apporter par la commune un cautionnement de 1,2 millions en faveur de CABG pour qu'il puisse emprunter. Une délibération devra sur cette base être votée au début septembre.

M. Jaunin rappelle qu'une discussion aura lieu demain avec les habitants du hameau concernés, qui pourrait conclure à un possible report des travaux jusqu'au début 2014.

Le Conseil municipal accepte, à l'unanimité de ses membres présents, le principe de cette garantie de Fr. 1'250'000.- accordée à CABG.
--

M. Jaunin indique qu'une assemblée générale sera à planifier à la fin de l'été (début septembre), une fois tous les documents réunis. Une présentation de cet objet sera proposée en CM du 16 septembre.

5. Nominations des présidents des commission des finances et culture, sport et loisirs pour la période du 1^{er} juin 2013 au 31 mai 2015

Le vice-président de la commission des finances M. Pontinelli avait renoncé à prendre la présidence, il avait été émis l'idée de proposer à un membre de la commission des finances M. Loeffel de prendre la présidence ou à la présidente actuelle de poursuivre cette présidence pendant 2 ans. Mme Gisler étant en vacances au moment du vote des changements de présidents en mai, la nomination avait été reportée au mois de juin. Dans le cas de refus de Mme Gisler, M. Loeffel devrait assurer la présidence de la commission culture, sport et loisirs également. Il préfère alors attendre la réponse de Mme Gisler.

La proposition a donc été formulée de demander à Mme Gisler de poursuivre sa présidence pour deux ans.

Mme Gisler accepte cette reconduction, pour autant qu'elle ne prenne la place de personne.

La désignation de Mme Gisler à la présidence de la commission des finances pour la période du 1^{er} juin 2013 au 31 mai 2015 est acceptée, par applaudissements de l'assemblée.

M. Juerg Loeffel est nommé président de la commission culture, loisirs et sports pour la période du 1^{er} juin 2013 au 31 mai 2015, par applaudissement de l'assemblée.

6. Rapports de commissions

Commission agriculture, environnement, aménagement et assainissement

Le rapport de la commission sur la proposition d'acquérir la parcelle N°1086 est distribué en séance. M. Cogne en donne lecture en précisant que la commission propose, compte tenu des observations développées dans ledit rapport, de ne pas procéder à l'acquisition de cette parcelle.

M. Pontinelli demande si le chemin de Pré-de-Bonne est un chemin officiel. Le fait que des privés puissent acquérir une parcelle voisine pourrait-il empêcher le passage sur ce chemin ?

Assurément pas, répond M. Cogne, dès lors que ce chemin dessert des parcelles et qu'il est soit public (et donc utilisable par tout le monde), soit privé et en dépendance des fonds riverains, avec accès obligatoire aux propriétaires des parcelles riverains.

M. Pontinelli souligne toute l'importance de garantir un accès à ce chemin.

Mme Bolle de Paoli relève que les propriétaires de la parcelle en question attendent une réponse de la Commune.

M. Cogne répète que la commission recommande de ne pas acheter cette parcelle, compte tenu des observations formulées dans le rapport et au vu des finances communales.

Propositions et questions

- Mme Bolle de Paoli revient sur la question posée par Mme Moget lors du dernier CM, concernant le chemin des Roches. Après vérification, il s'avère qu'une partie de ce chemin appartient à la commune, l'autre à la famille Diez avec en plus des dépendances (fonction des propriétaires des terrains avoisinants).
- Mme Cocquio demande ce qu'il en est du parking situé à proximité de la salle communale qui est souvent occupé par les nouveaux habitants.

Mme Zach répond que la commission n'a pas été réunie depuis le dernier CM. Une option possible consisterait à poser une signalisation au sol, ce qui présuppose une autorisation du département. Une lettre a donc été adressée au département en expliquant le problème ; une dérogation pourrait le cas échéant être obtenue, en arguant d'un besoin impératif de ces emplacements lors de manifestations. Pour le moment, le dossier semble en bonne voie. Mme Zach tiendra les membres du CM au courant des développements à venir. Le problème réside dans le fait que ces places sont utilisées par les locataires des immeubles voisins qui ont pourtant des parkings privés. Une solution pourrait viser à mettre des panneaux pour la journée, mais la problématique survient le soir. Il y a bon espoir de trouver un arrangement. Il serait opportun de fixer une séance en septembre pour traiter de cet objet.

- M. Cogne était, il y a 1 ½ mois de cela, convoqué par le l'association « Burkina Faso ». Il rappelle que le CM a décidé, lors de la votation des comptes de l'an dernier, de démissionner de l'association avec effet à l'année suivante, puisqu'il ne lui était pas possible de réduire sa participation au projet. M. Cogne a reçu le PV de la séance qui sera diffusé aux membres du

CM. Il a expliqué les motivations du CM, à savoir que ce projet était financé depuis 15 ans pour une école dont la construction était initialement supposée durer trois ans. M. Cogne a précisé que le CM avait le sentiment d'un gouffre sans fond, qu'il n'était pas sûr que cet argent soit employé avec toute l'efficacité requise et que la recherche d'autres financements n'était pas activée mais qu'il s'était toutefois engagé à continuer à verser chaque année un montant un peu réduit pour se désengager complètement dans quelques années. L'association a pris acte. M. Cogne n'a pas eu le sentiment de se trouver en face d'une association sensible au fait de perdre un financement et de tenter en conséquence d'être autonome pour financer le fonctionnement de cette école sans recours aux collectivités publiques. Elle se demande quelle collectivité publique solliciter pour compenser la perte de Cartigny.

Mme Bolle de Paoli relève que l'hypothèse a été émise de trouver des solutions auprès de l'Etat Burkinabé (ce qui s'avère impossible) et au niveau des communes. Victor, directeur du centre, est venu le samedi 18 mai à Soral. Le PV de cette séance sera transmis aux membres du CM ; il conclut en parlant de pistes à développer.

- Mme Walthert a rencontré M. Guillaume Zuber, directeur du service de surveillance des communes, afin de lui faire part des questions du CM quant aux difficultés rencontrées au moment de l'élaboration budgétaire sur la base d'estimations de recettes fiscales. Au vu de toutes les questions que le CM s'est posées lors du bouclage des comptes 2012, notamment sur l'éventualité de présenter un exercice blanc (sans recettes fiscales) l'exercice suivant, il serait intéressant de le faire venir à la séance du Conseil municipal du 16 septembre.

M. George demande s'il ne vaudrait pas mieux le recevoir d'abord en commission des finances?

Mme Walthert juge intéressant qu'il vienne devant le CM, quitte à ce que la commission des finances prépare en amont une série de questions.

Mme Zach précise que M. Zuber viendra aussi avec des propositions relatives au financement de la commune.

M. Loeffel suggère d'évoquer également avec lui la question du décalage d'une année.

Le président juge important que la commission des finances se rencontre préalablement pour formuler des questions, quitte à le revoir ensuite, au besoin.

M. Zuber sera invité à participer à la séance du CM du 16 septembre, libre à la commission des finances de convoquer une séance en amont pour formuler une liste de questions.
--

- M. George revient sur l'article de la Tribune de Genève de ce lundi et son titre mensonger qui donnait le sentiment que la Ville de Genève avait écrasé la commune de Cartigny lors du tournoi de foot, alors même qu'au terme du temps réglementaire, l'égalité était parfaite entre les deux équipes. Cartigny a simplement perdu lors du tir au penalty !
- Voyage 2014 : La proposition de l'exécutif vise à profiter du Jeûne genevois pour organiser ce voyage les 4-5-6-7 septembre 2014. Les membres du CM seraient peut-être appelés à participer un peu plus financièrement.

Fin de la séance à 21h45

La présidente :

La secrétaire :

Un-e conseiller-ère :

.....

.....

.....